

BRESIL – Vers la légalisation des OGM ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 10/10/2003

Le gouvernement brésilien est divisé sur la possibilité d'autoriser la culture de soja GM. Le 25 septembre 2003, il a pourtant adopté un décret prévoyant que les agriculteurs qui planteront du soja transgénique devront signer un document où ils reconnaissent le caractère illégal de la culture d'OGM et en assument la responsabilité pour tout éventuel dommage à l'environnement. Cette possibilité ne vaut que jusqu'à la fin de ce cycle agricole et la vente des graines OGM est autorisée jusqu'à la fin 2004. Le Président Lula avait déjà autorisé la commercialisation de soja transgénique de la récolte 2002-2003 plantée illégalement dans le Sud du pays avec des semences argentines de contrebande pour éviter des pertes substantielles. Adopté après plusieurs jours de débats, ce décret ne revêt, pour le Gouvernement, qu'un caractère « exceptionnel » et « vise à clarifier le statut juridique des cultures OGM ». Paradoxalement, le glyphosate reste cependant interdit d'application sur les cultures.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-vers-la-legalisation-des-ogm/